



Wallonie

Le ministre du logement,  
des pouvoirs locaux et de la ville

16 JUL. 2021

À Mesdames et Messieurs

- les membres des collèges communaux
- les Président(e)s des CPAS

**Objet : Inondations – Circulaire relative aux initiatives de solidarité et d'aide aux personnes dans le cadre du Plan de cohésion sociale**

Mesdames, Messieurs,

Suite aux inondations qui ont touché gravement notre pays du 13 au 16 juillet 2021, j'autorise et encourage l'utilisation des moyens affectés au PCS pour répondre à l'urgence sociale découlant de cette situation exceptionnelle de crise.

Plus précisément, les initiatives de solidarité menées dans ce cadre afin de soutenir les publics fragilisés seront financables jusqu'au **31 août 2021**.

La Direction de la Cohésion sociale se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous en remercie déjà et vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de toute ma considération.

Le ministre des Pouvoirs locaux, du Logement et de la Ville,

  
Christophe COLLIGNON



**CONTACT**

Département de l'Action sociale  
Direction de la Cohésion sociale  
Avenue Bovesse, 100  
B-5100 Namur

**VOTRE GESTIONNAIRE**

Laurent Van Driessche  
Tél. : 081 32 74 47  
[laurent.vandriessche@spw.wallonie.be](mailto:laurent.vandriessche@spw.wallonie.be)  
Catherine Carême  
Tél : 081 32 74 03  
[catherine.careme@spw.wallonie.be](mailto:catherine.careme@spw.wallonie.be)

**VOTRE DEMANDE**

Vos réf. :  
Nos réf. :